

## TILIA ARGENTEA POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

Autre dénomination homéopathique : *Tilia tomentosa*

La drogue *Tilia argentea* est constituée par l'inflorescence et sa bractée fraîche de *Tilia tomentosa* Moench. (*T. argentea* DC.).

### DESCRIPTION DE LA DROGUE

L'inflorescence de *Tilia tomentosa* Moench. est une cyme pendante de 6 à 10 fleurs ; son pédoncule est soudé sur la moitié inférieure à une large bractée velue, oblongue et subsessile. Les fleurs, petites, blanc jaunâtre et de type 5 répandent une odeur forte. Chaque pétale porte sur sa face supérieure un staminode pétaloïde en forme de languette. Les étamines en nombre indéfini entourent l'ovaire à 5 loges surmonté par un style et 5 stigmates.

### IDENTIFICATION

La drogue présente les caractères macroscopiques précédemment décrits.

### ESSAI

*Tilia platyphyllos* Scop. La drogue ne contient pas d'inflorescences comportant 2 à 5 fleurs. La présence de telles inflorescences peut signaler une falsification par *Tilia platyphyllos* Scop.

### SOUCHE

La teinture mère de *Tilia argentea* est préparée à la teneur en éthanol anhydre de 55 pour cent V/V, à partir de l'inflorescence et sa bractée fraîche de *Tilia tomentosa* Moench., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques (1038)* et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

### CARACTÈRES

*Aspect* : liquide de couleur brun orangé,

Odeur caractéristique.

### IDENTIFICATION

A. Ajoutez à 1 ml de teinture mère, quelques gouttes de *solution de chlorure ferrique R1*. Il apparaît une coloration vert foncé.

B. Ajoutez à 1 ml de teinture mère, quelques *copeaux de magnésium R* et 1 ml d'*acide chlorhydrique R*. Il apparaît une coloration rouge.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*

## ESSAI

**Éthanol** (2.9.10) : 50 pour cent V/V et 60 pour cent V/V.

**Résidu sec** (2.8.16) : au minimum 1,2 pour cent m/m.

**Chromatographie.** Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant des plaques recouvertes de *gel de silice G R*.

a) *Solution à examiner.* Teinture mère.

*Solution témoin.* Dissolvez 10 mg de *rutine R*, 10 mg d'*isoquercitroside R*, 10 mg de *quercitroside R* et 5 mg de *quercétol R* dans l'*éthanol à 96 pour cent R* et complétez à 10 ml avec le même solvant.

Déposez séparément sur une plaque, en bandes de 10 mm, 20 µL de la solution à examiner et 10 µL de la solution témoin. Développez avec un mélange de 80 volumes d'*acétate d'éthyle R*, de 10 volumes d'*acide formique anhydre R* et de 10 volumes d'*eau R* sur un parcours de 10 cm. Laissez sécher la plaque à l'air.

Examiné en lumière ultraviolette à 365 nm, le chromatogramme obtenu avec la solution témoin présente trois bandes brunâtres de  $R_f$  voisins de 0,25 (*rutine*), 0,50 (*isoquercitroside*) et 0,65 (*quercitroside*) et une bande ocre de  $R_f$  voisin de 0,95 (*quercétol*). Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente généralement une bande brunâtre de  $R_f$  voisin de 0,25 (*rutine*), une bande bleue de  $R_f$  voisin de 0,30, deux bandes brunâtres de  $R_f$  voisins de 0,50 (*isoquercitroside*) et 0,65 (*quercitroside*), une bande bleue de  $R_f$  voisin de 0,90, une bande ocre de  $R_f$  voisin de 0,95 (*quercétol*) et une bande rouge voisine du front du solvant.

Pulvérisez sur les chromatogrammes une solution de *diphénylborate d'aminotéthanol R* à 10 g/L dans le *méthanol R*. Examiné en lumière ultraviolette à 365 nm, le chromatogramme obtenu avec la solution témoin présente quatre bandes oranges de  $R_f$  voisins de 0,25 (*rutine*), 0,50 (*isoquercitroside*), 0,65 (*quercitroside*) et 0,95 (*quercétol*). Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente quatre bandes semblables quant à leur position et leur coloration aux bandes obtenues avec la solution témoin.

b) *Solution à examiner.* Agitez 10 mL de la teinture mère avec 3 fois 15 mL d'*éther de pétrole R*. Réunissez les phases étherées et séchez-les sur du *sulfate de sodium anhydre R*. Filtrez puis évaporez à sec sous pression réduite. Reprenez le résidu par 0,5 mL de *méthanol R*.

Déposez sur une plaque, en bande de 10 mm, 20 µL de la solution à examiner. Développez avec un mélange de 40 volumes de *toluène R* et de 10 volumes d'*éther isopropylique R* sur un parcours de 10 cm. Laissez sécher la plaque à l'air.

Pulvérisez sur la plaque la *solution d'aldéhyde anisique R* puis chauffez à 100-105 °C pendant 10 min. Examiné à la lumière du jour, le chromatogramme présente une bande vert brunâtre de  $R_f$  de 0,15, une bande violette de  $R_f$  voisin de 0,20, une bande violacée de  $R_f$  voisin de 0,25, une bande rose violacé de  $R_f$  voisin de 0,30 et une bande violette de  $R_f$  voisin de 0,90.

---

*Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.*